

# LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE AVEC LA POLICE MUNICIPALE

## Commune de Coignières

Département des Yvelines  
4 402 habitants  
Maire : *Henri Pailleux*



Source IGN

### Contexte

La ville de Coignières, traversée par la RN 10, génère un transit automobile conséquent avec un bilan d'accidentologie préoccupant où 23 accidents corporels annuels sont dénombrés sur la ville ;

La ville compte 2 groupes scolaires maternels et élémentaires, 1 collège et 1 centre de loisirs.

### Élément déclencheur

La jeunesse, cible vulnérable et surexposée en qualité de piétons, cyclistes et cyclomotoristes, représente près du tiers de la population (28,4 %) ;

### Objectifs principaux

Face à ce constat, la ville a souhaité, dès 1986, s'impliquer pour renforcer la sécurité de ses concitoyens, en organisant et coordonnant un panel d'actions partenariales et transversales qui s'inscrivent dans la durée.

Parmi les trois axes privilégiés figure notamment l'éducation progressive et continue des enfants aux règles

essentielles de la conduite et aux dangers inhérents à la route et ce, de l'école élémentaire au collège.

### Détail de l'action

Création d'un poste de police municipale, en 1986, avec le recrutement d'un agent. A ce jour, la structure emploie 3 gardiens à temps complet, dont un ayant aussi la qualité d'IDSR.

- Enseignement des règles de la sécurité routière théorique et pratique sur piste, décliné en direction des écoliers et collégiens, opéré conjointement par la Prévention Routière et la police municipale, en collaboration avec les enseignants.
- Participation au challenge départemental de la prévention routière.
- Encadrement et surveillance quotidienne de chacune des sorties d'école.

Mise en place d'actions pédagogiques, ludiques et de sensibilisation ponctuelles en faveur de la sécurité routière :

- « Village Sécurité » en direction des écoliers pour une initiation concrète aux règles de la sécurité routière

- Stages de karting et sorties cycles avec rappel du code de la route, complétés par des interventions vidéo, dans le cadre des « Opérations Été Jeunes », en faveur des adolescents et enfants.

### Montage

Outre la Police municipale et les Services techniques communaux, les partenaires impliqués dans ces actions sont : La Préfecture - La Prévention Routière - La Police Nationale - L'Éducation Nationale

### Date de réalisation

Depuis 1986

### Bilan

Cette action, mise en place il y a deux décennies en direction des écoliers, s'étend désormais, et depuis dix ans, aux collégiens : la ville a ainsi fait montre d'une démarche précurseur qui prône un continuum éducatif progressif depuis l'école primaire jusqu'au collège, et se trouve de ce fait dans le droit fil de l'action récemment mise en place par Gouvernement et la Sécurité routière

(programmes officiels APER et ASSR).

Au terme de ce programme cohérent d'actions, il est à noter avec satisfaction :

- Un ressenti positif des citoyens, et particulièrement des parents, élèves et enseignants, sur les nombreux aménagements routiers réalisés ;
- Un bilan accidentologique qui n'accuse pas de hausse, mais enregistre au contraire une légère baisse .
- 2 566 écoliers et 1 980 collégiens ont ainsi bénéficié de ces actions, respectivement depuis 1988 et 1998 ;

### Perspectives

La ville entend poursuivre son implication en s'attachant à renforcer la sécurité sur les axes géographiques domicile/école excentrés. Une réflexion sur la mise en place d'un dispositif pédibus, lequel apparaît comme une solution fiable, conviviale et peu coûteuse, dans un esprit de solidarité.

#### Coût et financement

Personnel communal

#### Qui contacter

Josyane GORGIBUS – Premier Adjoint au Maire  
Hôtel de Ville de Coignières  
01 30 13 17 83 - [www.coignieres.fr](http://www.coignieres.fr)